



Foto ©Pexels

# Fond d'innovation éthique

**Format** Workshop de 90 minutes auprès du cabinet P&TS

**Lieu** Neuchâtel

**Output**

- Analyse du règlement du fond d'investissement éthique
- Nouvelle matrix interactive d'investissement

«Ce workshop a permis au comité du fonds d'innovation éthique de P&TS de formaliser la démarche d'acceptation des projets d'innovation éthique qui nous sont soumis, et de disposer à la fin d'une grille d'évaluation plus objective et efficace que l'approche utilisée précédemment. »

Maria Maina, Mandataire en brevets à P&TS

## Un fond de soutien à l'innovation éthique

L'entreprise P&TS, spécialiste de protection de la propriété intellectuelle, met à disposition un fond annuel d'une valeur de 20'000.- sous forme de soutiens à des projets d'innovation éthique. P&TS veut ainsi prendre ses responsabilités d'entreprise-citoyenne et contribuer à la résolution des nombreux défis que nous devons collectivement affronter.

Dans ce projet, l'entreprise agit comme un investisseur soucieux de donner son soutien à des projets de qualité. Le groupe décidant de la répartition du fond est composé de collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise. L'équipe doit donc déterminer quels projets seront soutenus par le fond d'innovation éthique.

### Un challenge : définir l'innovation éthique

Pour déterminer quels projets soutenir, le fond s'est ainsi doté d'un règlement proposant des critères de choix. Ces critères visent à définir ce qu'est l'innovation éthique pour P&TS. C'est pour préciser ces critères et mieux définir ses lignes directrices d'investissement que P&TS a réalisé un workshop avec ethix. Durant ce workshop, les membres de l'équipe ont pu préciser leur vision de l'innovation éthique et poser la base d'une matrix d'investissement éthique. Cette matrix de choix repose sur un ensemble de questions à poser au moment de décider du soutien à certains projets.

La stratégie générale du fond repose sur des projets traitant de certaines thématiques (conditions de base). Sur la base du règlement actuel, l'innovation éthique est avant tout définie comme une innovation impactant certains sujets considérés prioritaires :

énergies renouvelables, prévention du réchauffement climatique, protection de l'environnement, santé, droits de l'homme, droits des animaux, promotion de la paix.

Si le projet entre dans l'un de ces domaines, deux types de critères influencent sa note finale d'investissement : les critères positifs et les critères d'exclusion.

Les critères positifs visent à tester la qualité du projet et la pertinence de la contribution de P&TS. Nous avons identifié trois critères positifs :

- la viabilité économique du projet
- l'impact de la contribution fournie par P&TS
- la capacité de l'équipe du projet d'expliquer ses valeurs et objectifs

Ces trois critères permettent de prioriser les projets ayant le plus de chance d'aboutir. La viabilité économique du projet et la contribution de P&TS permettent de sélectionner les projets ayant une

chance sur le marché. L'alignement sur des valeurs interroge la capacité de l'équipe du projet à expliciter le pourquoi de son innovation (le « purpose », c'est-à-dire la réponse à la question du pourquoi cette innovation a du sens).

**Les critères d'exclusion** permettent d'identifier les éléments à risque. Deux catégories de risques ont été proposées : le double usage et l'amélioration relative apportée à un domaine problématique. Le défi du double usage est une question éthique classique. Pour le fond d'investissement éthique, la question se pose en cas de soutien à une innovation pouvant être utilisée de deux manières. Une innovation technique (par exemple une pièce mécanique ou un software) peut être utilisée dans un produit répondant aux critères choisis, mais être potentiellement utilisée dans un autre domaine problématique (défense par exemple). Pour prévenir ce risque, nous avons identifié 3 questions à évaluer :

- Quelle est la probabilité d'une utilisation négative ?
- Quelle est la capacité de l'équipe du projet à voir et maîtriser la chaîne d'intermédiaires jusqu'à une potentielle utilisation négative ?
- Quelles sont les garanties fournies par l'équipe du projet ?

Pour l'amélioration relative apportée à un domaine problématique, il suffit d'imaginer l'exemple d'une amélioration dans l'utilisation d'une énergie par ailleurs polluante ou une amélioration dans l'utilisation des expérimentations animales. Le défi qui se pose au fond d'investissement est le suivant : veut-on soutenir une innovation qui renforce la position économique de certains acteurs actifs dans un domaine considéré comme problématique ? Pour évaluer ce risque, nous avons identifié deux questions à évaluer :

- si l'innovation proposée est un succès, sommes-nous enthousiasmés par le résultat ?
- l'innovation proposée conduit-elle à dépasser le côté problématique du domaine ?

La deuxième question porte sur le cas particulier où l'innovation permettrait à terme de résoudre les problèmes du domaine. Nous pourrions imaginer une innovation dans l'expérimentation animale qui, à moyen terme, rendrait cette même expérimentation animale superflue.

## Output : une grille d'investissement interactive

Le workshop a permis la création d'une grille d'investissement interactive. Les collaborateurs de P&TS peuvent déterminer quel poids relatif ils veulent donner aux critères positifs et aux critères négatifs. Ils entrent ensuite leur évaluation des différents points. En prenant en compte la pondération proposée, la grille formule ensuite une recommandation d'investissement.

ethix – Laboratoire d'éthique de l'innovation est soutenu par Engagement Migros, le fonds de soutien du groupe Migros.

**ENGAGEMENT**  
UN FONDS DE SOUTIEN DU GROUPE MIGROS

### A propos d'Engagement Migros

Le fonds de soutien Engagement Migros permet le développement de projets pionniers qui ouvrent de nouvelles voies en expérimentant des solutions innovantes dans une société en mutation. Cette approche pragmatique combine soutien financier et services de coaching dans le cadre du Pionierlab. Engagement Migros existe grâce à l'apport annuel de quelque dix millions de francs des entreprises du groupe Migros; depuis 2012, il constitue un complément au Pour-cent culturel Migros. Plus d'informations sous: [www.engagement-migros.ch](http://www.engagement-migros.ch)